

**Assises
Nationales
du Congo**



Association loi 1901
Préfecture de Police de Paris
Récépissé n° W7512246551
Mail :
Lesassises.nationales@gmail.com

Communiqué de Presse

Réunies en Assemblée générale en date du 22 février 2020, les **Assises Nationales du Congo** avaient, en toute responsabilité, pris la décision suivante: **présenter et défendre le général Jean-Marie Michel MOKOKO comme symbole de la lutte contre le système tyrannique, criminogène et prédateur de Denis SASSOU NGUESSO.**

Suite à l'alerte sur son état de santé, les démocrates sont mobilisés partout alors qu'il est toujours arbitrairement détenu à la Maison d'Arrêt de Brazzaville, malgré un avis de l'Organe compétent du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, qui demandait au gouvernement congolais en date du 23 août 2018, de procéder à la « libération immédiate » de **Jean-Marie Michel MOKOKO**

Les **Assises Nationales du Congo** joignent leur voix à celle de l'Organe compétent du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU pour demander la libération pure et simple de notre compatriote détenu arbitrairement. Elles exigent *ipso facto* un « droit de réparation » pour détention arbitraire.

Les **Assises Nationales du Congo** demandent l'évacuation sanitaire du Général Jean-Marie Michel MOKOKO dans un pays qu'aura choisi sa famille en présence de ses avocats.

Les **Assises Nationales du Congo** appellent les démocrates et les militants des Droits de l'Homme qui vivent en France à participer massivement à la manifestation qu'organisera la diaspora congolaise **MERCREDI 8 JUILLET 2020 de 10h à 18h à l'Assemblée Nationale -Paris.**

Les **Assises Nationales du Congo** s'engagent et s'engageront activement dans toutes les initiatives des démocrates et de la Résistance contre le système de **Denis SASSOU NGUESSO.**

Pour le Délégué général

Djess Maurice KIBANGOU, Secrétaire chargé des stratégies de communication, porte-parole.

Fait à Paris le 4 Juillet 2020